

PENSEZ AVEC NOUS À LA CASERNE DU FUTUR

Document à l'attention des Élus des Territoires



La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) lance une démarche innovante pour concevoir la caserne du futur en collaboration avec les élus des territoires. Cette initiative vise à anticiper les défis de demain et à répondre efficacement aux enjeux du service public au sein de nos communes.

Pourquoi cette démarche ?

1

Désertification médicale

La diminution des services médicaux dans certaines zones nécessite que les sapeurs-pompiers s'adaptent pour devenir des acteurs clés de la santé et de l'urgence, en collaboration avec d'autres secteurs de la santé.

2

Maintien du service public dans les territoires

La FNSPF milite pour un service de secours efficace et accessible à tous, renforçant ainsi la présence des sapeurs-pompiers dans les territoires éloignés ou peu desservis.

3

Attractivité des territoires

En modernisant les infrastructures de secours, nous augmentons l'attractivité des territoires pour les populations, les entreprises et les nouvelles recrues souhaitant s'engager en tant que sapeurs-pompiers.

4

Ouverture vers l'extérieur

La FNSPF souhaite favoriser l'intégration des sapeurs-pompiers dans la société, incitant davantage de citoyens à s'engager et à susciter des vocations à travers des événements, des journées portes ouvertes et des rencontres avec le public.

6

Mutualisation des moyens

Encourager la mutualisation des ressources humaines et matérielles permet d'optimiser les moyens disponibles et d'améliorer la performance des interventions.

5

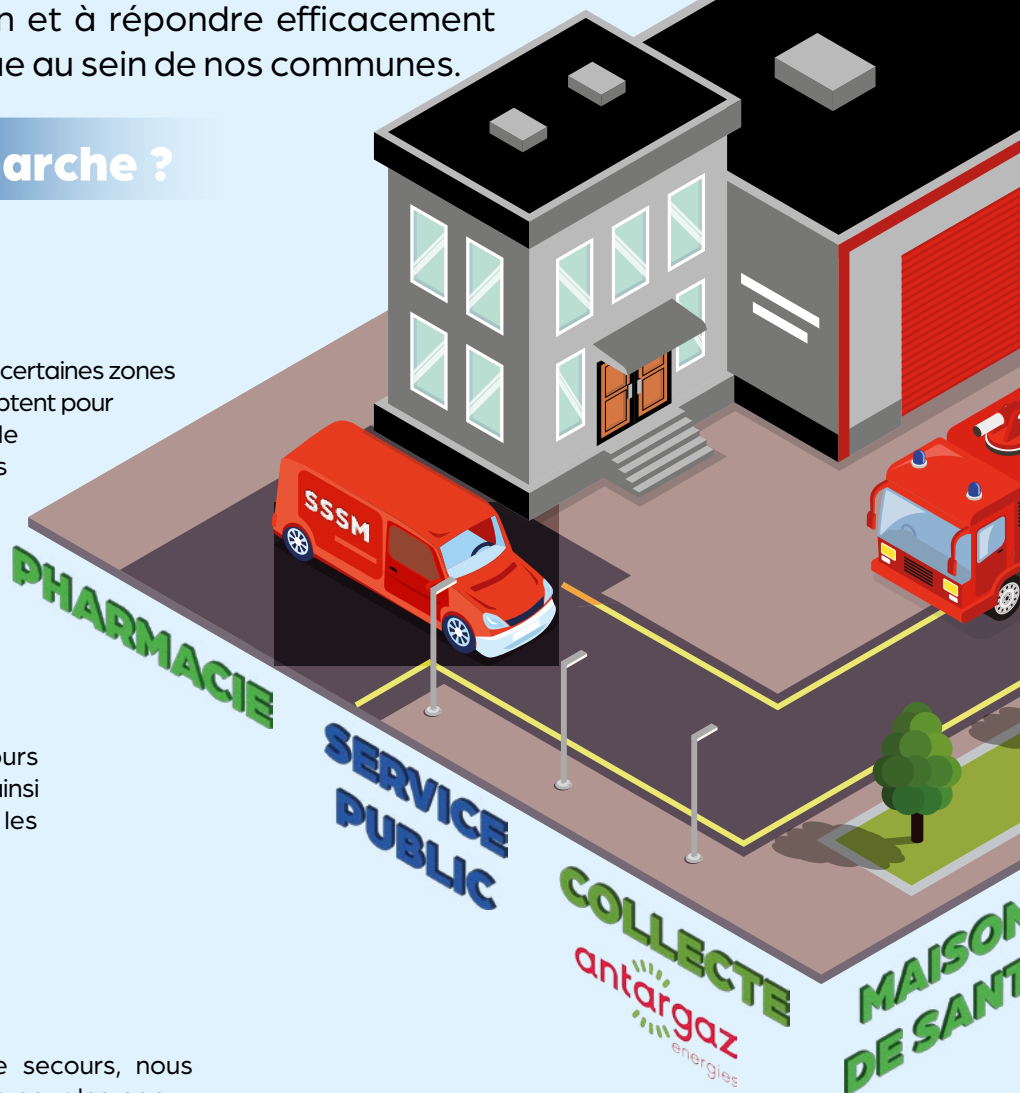
Diversification du financement

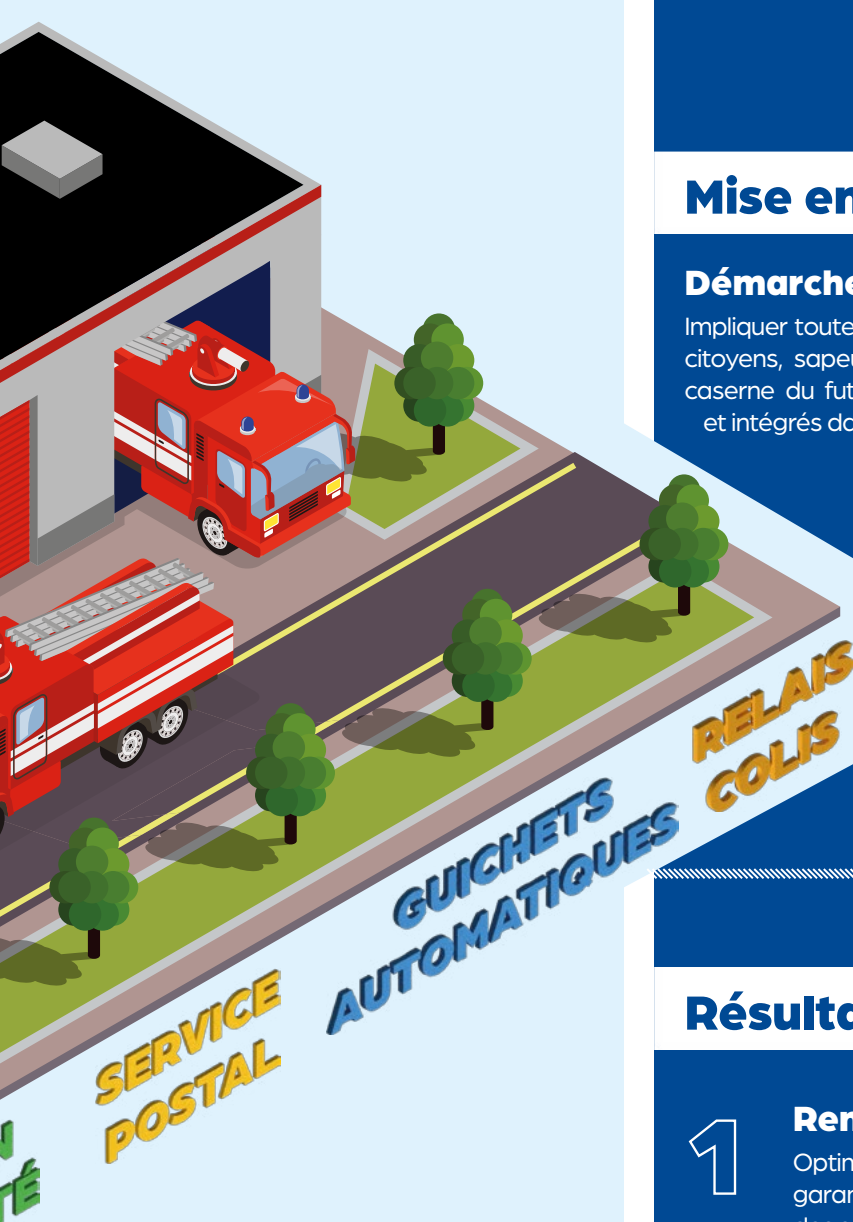
Une réflexion sur de nouveaux modèles de financement pour les services d'incendie et de secours permettra d'élargir les sources de ressources financières, garantissant ainsi la pérennité des missions et de l'ancrage territorial.

7

Amélioration des conditions de vie

La modélisation de casernes modernes et accueillantes contribue à une meilleure qualité de vie en service pour les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, favorisant ainsi le recrutement et la fidélisation des effectifs.





8

Formation des élus territoriaux

Faire des casernes de sapeurs-pompiers un lieu de formation des élus à la gestion de crise renforcera leur capacité à exercer leurs responsabilités dans ce domaine, leur permettant de mieux anticiper et réagir face aux urgences.

9

Espaces de travail partagés

La conception de bureaux locatifs au sein des casernes encourage le développement d'un environnement de travail propice, tout en favorisant l'échange et la collaboration entre différentes structures. Des espaces de télétravail pourraient également permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de se rendre disponibles plus facilement.

Mise en œuvre de cette démarche

Démarche participative

Impliquer toutes les parties prenantes (mairies, collectivités territoriales, citoyens, sapeurs-pompiers) dans la réflexion et la conception de la caserne du futur assure que les besoins locaux sont pris en compte et intégrés dans le projet.

Intelligence collective

Utiliser les nouveaux moyens de démocratie participative, comme des ateliers participatifs, des enquêtes et des plateformes numériques, permettra de recueillir les avis et idées des citoyens à très grande échelle.

Résultats attendus

1

Renforcer le maillage territorial

Optimiser et maintenir le réseau des centres de secours pour garantir une couverture optimale des besoins en intervention et des services à la personne.

2

Optimiser la résilience

Améliorer la capacité des territoires à faire face aux crises et catastrophes, grâce à des infrastructures adaptées et des équipes formées.

3

Améliorer le service public

Offrir aux citoyens un service public performant, ce qui est un gage de sécurité, de confiance et d'attractivité.

CONCLUSION

La création de la caserne du futur est une opportunité unique d'unir nos forces pour garantir la sécurité des territoires, et éviter l'isolement des populations. La FNSPF s'engage à accompagner les élus des territoires dans cette démarche pour construire ensemble un avenir sécurisé, confortable et attractif pour nos concitoyens.



La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est une association de loi 1901. Forte de plus de 285.000 adhérents, la FNSPF est la tête du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie (jeunes, volontaires, professionnels, anciens, militaires, privés, personnels administratifs, techniques et spécialisés...).

Les missions de la Fédération s'articulent autour de **3 axes prioritaires** :

1. Défendre les droits et intérêts de tous les sapeurs-pompiers de France ;
2. Promouvoir l'engagement citoyen ;
3. Sensibiliser et former aux comportements et gestes qui sauvent.



Créé en 2013 par la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France, l'Institut Français de sécurité civile (IFRASEC) est le Think-Tank français dédié aux questions de sécurité civile. Il a pour objectif d'éclairer et de mettre en perspective les grands enjeux pour fournir aux décideurs publics les outils pour comprendre les enjeux et mutations à venir. Autour de la FNSPF, il réunit des représentants de la Direction Générale de la sécurité civile et de la gestion de crise, de l'Association des Maires de France et des Départements de France, de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-pompiers ou encore de la Fédération Française des Métiers de l'Incendie.

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France sur pompiers.fr
et sur les réseaux sociaux

